

De la sentence divine de mort jaillit la vie

Prêché dimanche le 21 février 2016
À l'Église réformée baptiste de Rouyn-Noranda
Par : Marcel Longchamps

Texte : Genèse 3 : 20-24

Proposition :

- 1) La vie PROPHÉTISÉE V. 20
- 2) La vie PRÉCISÉE V. 21-23
- 3) La vie PROTÉGÉE V. 24

INTRODUCTION

Le chapitre trois du livre de la Genèse est d'une importance capitale pour bien saisir le problème de l'entrée du péché dans le monde, ses conséquences tragiques, et l'introduction de la solution divine.

Nous avons vu comment Satan, incarné dans le serpent, et ennemi de l'âme des hommes avait procédé pour provoquer la chute de l'homme. Les Écritures nous enseignent qu'il est fort rusé. Il est rusé dans ses méthodes : celle d'approcher sa victime lorsqu'elle est seule, loin de son mari et proche de l'arbre de la connaissance du bien et du mal.

Une autre méthode qui semble inoffensive à première vue est celle du questionnement (« Dieu a-t-il réellement dit ? »). Ses méthodes sont souvent aussi ambiguës : il ajoute à la Parole de Dieu, pour ensuite la nier, puis questionne les motifs de Dieu et promet des bénéfices.

L'erreur d'Ève fut d'engager une conversation avec lui. Puis de vaciller et de se laisser entraîner par les fausses promesses de Satan pour ensuite chuter lamentablement. Mais le péché n'arrive jamais seul : il est contagieux. Aussi propose-t-elle à son mari de la suivre dans sa séduction. Le premier couple humain a désobéi à Dieu entraînant à leur suite toute leur postérité.

(Romains 5 : 12)

Puis s'exécuta la condamnation de Dieu qui se manifesta progressivement : d'abord par une prise de conscience (les yeux de l'un et de l'autre s'ouvrirent, ils connurent qu'ils étaient nus, et ayant cousu des feuilles de figuier, ils s'en firent des ceintures). C'était **la sentence officielle**.

Leur réveil sera encore plus brutal lorsqu'ils entendront **la sentence officielle**. Leur nouvel état de pécheur les amène à vouloir se cacher de Dieu. Cependant, Dieu les appelle à la barre. Il interroge d'abord Adam (le chef) qui offre une défense inexcusable : c'est la faute d'Ève.

Puis le Seigneur interroge Ève qui adopte elle aussi une attitude comme celle de son mari en voulant faire porter sa faute sur le serpent.

Puis le Seigneur inculpe le serpent et lui donne sa sentence : marcher sur son ventre et manger de la poussière tous les jours de sa vie et l'annonce prophétique de sa défaite définitive par la postérité de la femme. (Genèse 3 : 15).

Puis le couple se voit donner leur sentence respective : pour Ève, l'enfantement dans la douleur, et la soumission et la domination par son mari. Pour Adam, la peine pour obtenir sa nourriture, que la terre aura le dernier mot (« tu es poussière, et tu retourneras dans la poussière ») par la mort.

Aujourd'hui, nous examinerons le fait que la sentence de Dieu, malgré sa sévérité, comporte bien des démonstrations de miséricorde et de promesse de vie.

I) LA VIE PROPHÉTISÉE V. 20

20 Adam donna à sa femme le nom d'Ève : car elle a été la mère de tous les vivants.

A) Prophétisée dans un NOM

Nous avons vu récemment l'importance du nom à l'époque biblique. Revoyons donc cette notion pour mieux apprécier notre verset. *Le Nouveau Dictionnaire Biblique Révisé et Augmenté* (Éditions Emmaüs, 2012), sous l'article « **NOM** », à la page 913 :

« Son importance. À l'époque biblique, on attribue au nom une importance considérable. Il y a une relation directe entre le nom et la personne, ou la chose nommée ; le nom participe en quelque sorte à son essence, qu'il a pour but de révéler. »

Dans le récit des trois premiers chapitres de la Genèse, la première femme a reçu des noms à deux reprises :

Genèse 2 : 23

23 Et l'homme dit : Voici cette fois celle qui est os de mes os et chair de ma chair ! on l'appellera femme, parce qu'elle a été prise de l'homme.

Le nom hébreu qui est traduit « femme » dans le verset 23 est ISHA (homme féminin).

Après que le Seigneur eût annoncé prophétiquement la venue future du Messie par la femme, Adam changea le nom pour ÈVE (de l'hébreu CHAVVAH signifiant : vie).

Adam aurait eu pourtant toutes les raisons de l'appeler « mort ». Il l'a accusée d'être responsable de son propre péché et, à la lumière des jugements divins, il aurait pu donner libre cours à sa frustration en rattachant son nom à l'idée de mort. En écoutant l'énoncé du verdict, la lueur d'espoir le frappe visiblement.

Il ne décèle aucune consolation dans le jugement prononcé contre lui, mais il apprend que la vie se poursuivra dans ce monde. Dieu promet à Adam et à sa femme qu'ils auront des enfants et que cette vie préparera la victoire sur le tentateur.

Adam prend courage en entendant les bénédictions incluses dans les malédictions et s'y accroche fermement. Au milieu du verdict de mort, brille la promesse de vie et d'espérance.

Si le premier nom qu'Adam a donné à sa femme soulignait **son origine** (« prise de l'homme », 2 : 23), ce nouveau nom sert à lui rappeler **sa destinée** (« la mère de tous les vivants »).

En lui donnant un nom, Adam réaffirme son autorité sur elle. L'ordre correct dans le foyer, que le Malin a tenté de détruire, est rétabli. Le rôle de chef du mari, voulu par Dieu, se retrouve dans le contexte de l'espérance de l'Évangile qui met fin à la malédiction, si bien que les relations entre les sexes peuvent de nouveau être conformes à l'intention originelle de Dieu.

B) Prophétisée dans un RÔLE

Satan s'est servi d'Ève pour faire rentrer la mort dans le monde. Dieu va maintenant se servir d'Ève pour faire entrer la vie dans le monde : la propagation de la vie par la maternité jusqu'à la venue du Messie promis (le rétablissement de la vie spirituelle et éternelle).

C) Prophétisée dans LA FOI

Adam croit à la promesse divine de l'envoi d'un futur Messie et il l'exprime dans le nouveau nom qu'il donne à sa femme.

II) LA VIE PRÉCISÉE V. 21-23

Les versets 21 à 23 nous enseignent que Dieu n'a pas abandonné Adam et Ève au désespoir mais qu'ils sont placés dans une seconde probation et selon les termes divins :

- . La foi en sa promesse du Messie à venir
- . Avoir le bon vêtement pour se présenter devant Lui
- . L'acceptation et la réception des moyens de la discipline
- . L'espérance.

A) Précisée selon le standard de DIEU v. 21

21 L'Éternel Dieu fit à Adam et à sa femme des habits de peau, et il les en revêtit.

Adam et Ève laissent Dieu les revêtir. Cette action leur rappelle continuellement deux choses : leur culpabilité (ils sont arrivés avec l'entrée du péché et sont des symboles de notre pauvreté et de notre infamie) et la manifestation de la grâce de Dieu. Elle confirme ses promesses et établit une relation durable avec le couple pécheur et confus. Le vêtement dont Dieu les couvre est complet et solide et a nécessité la mort sanglante et le sacrifice de la vie d'un animal.

Rappelons-nous que le Seigneur Jésus-Christ a été appelé « l'Agneau de Dieu ».

Examinons très brièvement le sens spirituel donné au vêtement dans les Saintes Écritures :

Apocalypse 3 : 17-18 (Jésus à l'Église de Laodicée)

17 Parce que tu dis : Je suis riche, je me suis enrichi, et je n'ai besoin de rien, et parce que tu ne sais pas que tu es malheureux, misérable, pauvre, aveugle et nu,

18 je te conseille d'acheter de moi de l'or éprouvé par le feu, afin que tu deviennes riche, et des vêtements blancs, afin que tu sois vêtu et que la honte de ta nudité ne paraisse pas, et un collyre pour oindre tes yeux, afin que tu voies.

Apocalypse 7 : 14

14 Je lui dis : Mon seigneur, tu le sais. Et il me dit : Ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation ; ils ont lavé leurs robes, et ils les ont blanchies dans le sang de l'agneau.

2 Corinthiens 5 : 2-3

*2 Aussi nous gémissons dans cette tente, désirant revêtir notre domicile céleste,
3 si du moins nous sommes trouvés vêtus et non pas nus.*

. Un type de la justification

Zacharie 3 : 4-5

4 L'ange, prenant la parole, dit à ceux qui étaient devant lui : Ôtez-lui les vêtements sales ! Puis il dit à Josué : Vois, je t'enlève ton iniquité, et je te revêts d'habits de fête.

5 Je dis : Qu'on mette sur sa tête un turban pur ! Et ils mirent un turban pur sur sa tête, et ils lui mirent des vêtements. L'ange de l'Éternel était là.

Ésaïe 61 : 10

10 Je me réjouirai en l'Éternel, Mon âme sera ravie d'allégresse en mon Dieu ; Car il m'a revêtu des vêtements du salut, Il m'a couvert du manteau de la délivrance, Comme le fiancé s'orne d'un diadème, Comme la fiancée se pare de ses bijoux.

Luc 15 : 21-24

21 Le fils lui dit : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi, je ne suis plus digne d'être appelé ton fils.

22 Mais le père dit à ses serviteurs : Apportez vite la plus belle robe, et l'en revêtez ; mettez-lui un anneau au doigt, et des souliers aux pieds.

23 Amenez le veau gras, et tuez-le. Mangeons et réjouissons-nous ;

24 car mon fils que voici était mort, et il est revenu à la vie ; il était perdu, et il est retrouvé. Et ils commencèrent à se réjouir.

Matthieu 22 : 11

11 Le roi entra pour voir ceux qui étaient à table, et il aperçut là un homme qui n'avait pas revêtu un habit de noces.

12 Il lui dit : Mon ami, comment es-tu entré ici sans avoir un habit de noces ? Cet homme eut la bouche fermée.

13 Alors le roi dit aux serviteurs : Liez-lui les pieds et les mains, et jetez-le dans les ténèbres du dehors, où il y aura des pleurs et des grincements de dents.

14 Car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

B) Précisée dans la protection contre soi-même v. 22

22 L'Éternel Dieu dit : Voici, l'homme est devenu comme l'un de nous, pour la connaissance du bien et du mal. Empêchons-le maintenant d'avancer sa main, de prendre de l'arbre de vie, d'en manger, et de vivre éternellement.

Ici le mot « homme » suggère qu'Adam représente sa femme et souligne son rôle non seulement comme chef de la famille mais également comme chef de l'humanité.

À part l'arbre de la connaissance du bien et du mal, le couple avait le droit de manger librement de tous les arbres du jardin, y compris celui de la vie. En s'en nourrissant, Adam et Ève exprimaient leur vie avec Dieu. Leur désobéissance provoque toutefois une rupture dans cette relation avec le Seigneur. Ce sont désormais des pécheurs condamnés à mort. Dieu leur interdit donc de prendre de l'arbre qui symbolise la plénitude de vie. La manière radicale dont il le fait témoigne avec force de leur malédiction.

La déclaration du serpent qu'ils ne mourraient pas en mangeant du fruit défendu est en fait vide de sens. Ils ne perdent certes pas immédiatement leur vie physique, mais au lieu de goûter à la plénitude de vie dans leur communion avec Dieu dans le jardin, ils sont expulsés et privés du libre accès dans la présence de Dieu, c'est-à-dire de la vie éternelle.

Ils ont besoin d'être protégés contre eux-mêmes car ce serait un drame terrible que d'avoir la vie éternelle dans un état de pécheur corrompu.

C) Précisée dans la sanction miséricordieuse v. 23

23 Et l'Éternel Dieu le chassa du jardin d'Éden, pour qu'il cultivât la terre, d'où il avait été pris.

Le jardin d'Éden est comme un sanctuaire dans lequel Dieu est spécialement présent par son pouvoir à donner la vie. Rien d'impur ne peut subsister dans cet environnement. Adam et Ève ne quittent pas le jardin de leur propre choix ; ils en sont expulsés.

Cette expérience que le couple fait dans sa chair montre de façon dramatique ce qu'est la vie sous la malédiction divine. Tel est le sort de l'humanité sans la grâce de Dieu. Par notre naissance, nous sommes tous morts dans nos offenses et nos péchés, aliénés et étrangers, sous le coup de la colère de Dieu.

La malédiction finale sera d'être exclus de la sainte cité avec tous ceux qui sont moralement impurs. C'est la seconde mort.

La miséricorde divine s'exprime par le fait qu'ils ne sont pas expulsés du monde mais seulement du jardin, qu'ils ne sont pas envoyés directement en enfer comme les anges qui ont péché,

2 Pierre 2 : 4

4 Car, si Dieu n'a pas épargné les anges qui ont péché, mais s'il les a précipités dans les abîmes de ténèbres et les réserve pour le jugement ;

qu'ils sont envoyés à cultiver le sol au lieu d'être envoyés dans la tombe, qu'ils sont envoyés à la maison du travail plutôt qu'à la maison de la prison.

III) LA VIE PROTÉGÉE V. 24

24 C'est ainsi qu'il chassa Adam ; et il mit à l'orient du jardin d'Éden les chérubins qui agitent une épée flamboyante, pour garder le chemin de l'arbre de vie.

A) Protégée avec puissance

Les chérubins sont des êtres angéliques participant à l'adoration et à la louange de Dieu. Avant sa rébellion, Satan était un chérubin (Ézéchiel 28 : 12-15).

Le rôle des chérubins, c'est de magnifier la sainteté et la puissance de Dieu. C'est une de leurs responsabilités essentielles tout au long de la Bible. Outre les chants de louange qu'ils adressent à Dieu, ils sont également faits pour rappeler la majesté et la gloire de Dieu et Sa présence éternelle auprès de Son peuple.

B) Protégée de façon permanente

Le péché a dressé une barrière entre nous et Dieu et nous a chassés du lieu où le Seigneur a décidé de se révéler et qu'il appelle sa demeure. Le péché souille, et rien de souillé ne peut entrer dans le ciel de Dieu. Il n'y a désormais plus d'accès à la présence de Dieu.

L'agitation de l'épée flamboyante représente les saints jugements de Dieu contre tout étranger qui tente de pénétrer dans le sanctuaire de Dieu et d'accéder à l'arbre de vie est immédiatement frappé de mort.

C) Protégée mais ouverte à l'espérance

Le fait que Dieu les garde proche du jardin suggère qu'ils sont des prospects pour une réadmission en sa présence mais à ses conditions. La porte peut être réouverte.

Luc 13 : 23-25

23 Quelqu'un lui dit : Seigneur, n'y a-t-il que peu de gens qui soient sauvés ? Il leur répondit :

24 Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite. Car, je vous le dis, beaucoup chercheront à entrer, et ne le pourront pas.

25 *Quand le maître de la maison se sera levé et aura fermé la porte, et que vous, étant dehors, vous commencerez à frapper à la porte, en disant : Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous ! il vous répondra : Je ne sais d'où vous êtes.*

Jean 10 : 7-9

7 *Jésus leur dit encore : En vérité, en vérité, je vous le dis, je suis la porte des brebis.*

8 *Tous ceux qui sont venus avant moi sont des voleurs et des brigands ; mais les brebis ne les ont point écoutés.*

9 *Je suis la porte. Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé ; il entrera et il sortira, et il trouvera des pâturages.*

APPLICATIONS

- 1) Louons le Seigneur pour son infinie miséricorde ! Cette miséricorde se manifeste dans le fait qu'Adam comprend la portée de la promesse de Dieu dans Genèse 3 : 15. Il saisit qu'Ève sera mère et que par cette fonction qui lui est conservée, elle contribuera à la naissance future du Messie promis.
- 2) Adorons notre grand Dieu qui revêt lui-même le pécheur par le sacrifice sanglant. Les exigences divines pour vivre dans sa présence sont rencontrées par le Sauveur Jésus-Christ et nous sont données par imputation (mises sur notre compte).
- 3) La porte du ciel est actuellement fermée et gardée contre l'intrusion des pécheurs non réconciliés avec Dieu. La seule possibilité d'entrer est de le faire par « la porte » : Jésus-Christ ! Que sa Personne et son Œuvre soient louées à tout jamais !

**EXPRIMONS QUOTIDIENNEMENT NOTRE JOIE,
NOTRE GRATITUDE, NOS LOUANGES ET NOTRE ADORATION
À DIEU ET À JÉSUS-CHRIST !**

A M E N !

